

FEMMES

societe.union@sonapresse.com

Mentoring politique de la femme gabonaise : le top donné hier

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

ACCROÎTRE la participation de la femme dans des postes de décision en politique. C'est l'objectif principal du Mentoring politique de la femme gabonaise. Ce programme, qui constitue l'une des 33 mesures du programme Gabon-Égalité, exactement la mesure 6.2, a été officiellement lancé hier au cours de la cérémonie marquant la célébration de la Journée nationale de la femme (JNF). De façon singulière, l'ambition poursuivie par les porteurs de ladite initiative consiste, entre autres, à augmenter l'engagement politique de la femme gabonaise et, au-delà, son en-

gagement citoyen. Ce qui, de manière concrète, se traduirait par l'enregistrement d'un nombre important de femmes candidates aux différentes élections, l'augmentation de la représentativité des femmes dans les différentes assemblées, nationales ou locales, etc. Pour amener le maximum de femmes à prendre part audit programme, le ministère de la Justice a mis en place une application de formation en ligne HAPC gratuite. Laquelle propose une combinaison de conférences vidéos préenregistrées, de supports de cours PDF téléchargeables et de QUIZ/examens pour apprenants. Pour s'y inscrire et participer aux différentes formations offertes, toute Gabonaise âgée de 18 ans et plus, doit simplement scanner

le QR code de ladite application. Les cours proposés porteront, comme indiqué par la consultante Madeleine Orlane Renguila, sur différents domaines politiques, notamment " l'éducation civique, le leadership politique, de la communication et de l'organisation d'une campagne politique pour, au final, avoir une compréhension du fonctionnement des institutions et être plus actives en politique." Plusieurs autres activités seront également au programme dudit Mentoring politique " après le lancement ce jour suivra une tournée nationale puis les after works et les brunchs à partir du 28 avril qui permettront de former et de sensibiliser les femmes intéressées à la politique ", a souligné la consultante.



Photo : Jocelyn Abila

L'application HAPC ouverte aux femmes pour prendre part aux formations en ligne.

Modèles : ces femmes qui inspirent...

F.S.L.
Libreville/Gabon

À les voir régulièrement prendre la parole en public, on a parfois l'impression que leur parcours en politique s'est toujours apparenté à un long fleuve tranquille. Pourtant, il n'en est rien en réalité. C'est avec beaucoup de courage, de sagesse, de tact et d'humilité que plusieurs femmes ont fait leurs classes au sein des instances décisionnelles du pays et montré de quoi elles étaient capables. Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, présidente du Sénat, Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty, ministre des Relations avec les institutions constitutionnelles, Madeleine Berre (ministre de la Fonction publique), Camélia Ntoutoume-Leclercq (ministre de l'Éducation nationale) et Honorine Nzet Biteghe (présidente de l'Observatoire des droits de la femme et de la parité) ont partagé leurs parcours et vécus respectifs hier au cours de la célébration de la Journée nationale de la femme. Chaque expérience étant unique en son



Intervention de la ministre d'Etat, ministre des relations avec les institutions constitutionnelles et administratives indépendantes, Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty.

genre, mais avec au bout une consécration. Par exemple, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou confie que tout n'a pas toujours été facile dans un univers majoritairement masculin. De la blouse de médecin-chirurgien ophtalmologiste à l'écharpe de parlementaire, elle affirme s'être heurtée à des murs d'incompréhensions et de préjugés. "Comment tracer sa voie là où personne ne m'attendait ? Sinon, s'armer de courage, d'humilité, de patience et, surtout, avoir toujours une oreille attentive, un discours adapté à toutes les situations y compris

dans les moments d'adversité", a-t-elle expliqué. Pour Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty, tout a démarré en janvier 2006, alors qu'elle exerçait depuis des années en tant qu'avocate. "Mon vécu politique n'a pas un début de grande militante. Dans ce domaine, lorsqu'on vous a ouvert la porte, prenez juste votre place, asseyez-vous, et n'attendez pas qu'on vous tende la main. À mes débuts, j'avais peur de prendre la parole. Mais 17 ans plus tard, je ne m'arrête plus. Ce qui importe, c'est de savoir ce que l'on veut et s'engager", a-t-elle partagé.

Au contact des veuves de Plaine-Orety

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

DANS la ferveur de cette célébration de la Journée nationale de la femme (JNF), le week-end écoulé a été un véritable marathon pour la garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas. Le membre gouvernement est en effet allée à la rencontre des femmes veuves de Plaine-Orety, dans le 2e arrondissement de Libreville. Elle répondait, en effet, à une invitation de ces femmes regroupées au sein d'une association dénommée "Boutsiane". L'objectif étant d'écouter les membres qui, par leur statut, ont soumis à leur hôte, elle-même native de cet arrondissement, plusieurs doléances pouvant leur permettre de bénéficier des bienfaits de la politique de l'Égalité des chances. Par la voix de leur porte-parole, elles ont sollicité de la ministre

de la Justice un accompagnement pour la reconnaissance légale de leur structure associative, l'aide pour développer, voire soutenir les activités génératrices de revenus, le soutien aux jeunes filles, en facilitant leur entrée dans les centres de formation professionnelle. Erlyne Antonela Ndembet-Damas s'est engagée, via les services de son département ministériel, notamment la Direction générale de la protection de la veuve et de l'orphelin, à faire en sorte que l'association "Boutsiane" ait une reconnaissance juridique. Non sans promettre d'agir au cas par cas, pour ce qui est du reste des doléances qui lui ont été soumises. La ministre de la Justice a, par ailleurs, exhorté les unes et les autres à prendre des initiatives. "Il ne faut pas tout attendre de l'État. Il faut fournir des efforts personnels et l'État vient en relais", a-t-elle recommandé.



La ministre de la Justice avec les veuves de l'association Boutsiane.

Photo : CNB